L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 2 novembre 1909.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centgrade
7 h. du matin..	79	27
Midi.....	79	25
3 P. M.....	[illegible]	27
6 P. M.....	79	25

Une note discordante.

Dans le concert d'éloges qu'a provoqué l'initiative des partisans de la navigabilité de nos cours d'eaux reliant les grands lacs à la mer, et au lendemain de la Convention dont la tenue à la Nouvelle-Orléans a été entourée de tant d'éclat, une seule note discordante s'est fait entendre, celle que n'a pas eu la bienséance de taire, pour le moment du moins, le Secrétaire de la Guerre, M. Dickinson.

Seul, M. Dickinson n'est pas favorable au projet dont l'exécution nous paraît à tous comme devant donner les résultats les plus heureux, si le gouvernement national veut bien lui assurer son appui moral et matériel.

Quel n'est pas l'étonnement de ceux qui ont vu le Secrétaire de la Guerre se rendre dans notre ville, sembler s'intéresser à la Convention des Voies Navigables qui y siégeait, faire bonne contenance et s'associer à tous les mouvements auxquels il était convié ; quel n'est pas leur étonnement, répétons-le d'apprendre, et à l'heure présente surtout, qu'il est opposé à la grande entreprise, donnant pour raison qu'il n'en voit pas l'utilité ; que les minces avantages qui en découleront ne justifieront pas la colossale dépense.

Toujours cette indifférence, quand ce n'est pas de l'hostilité, qu'inspire le Sud aux gens des autres parties du pays, et leur même refus de traiter ce Sud avec l'impartialité à laquelle lui donne pourtant droit sa qualité de partie intégrante de l'Union Américaine.

Mais, ce qui est vraiment surprenant, c'est que M. Dickinson se réclame du Sud ; il donne raison au vieil adage qui prétend que l'on n'est jamais trahi que par les siens.

Nous n'avons pas le droit de douter de la sincérité de M. Dickinson quant à son opposition au projet en question, si nous le croyons dans l'erreur ; il est cependant certain, et nul n'y contredira, qu'il a mal choisi son heure pour faire connaître son opinion ; qu'il était malséant même de s'exprimer comme on prétend qu'il l'a fait, alors que retentissaient encore les murs de la Salle de l'Athénéum des applaudissements soulevés par les discours des partisans du projet.

M. Dickinson peut être un excellent Secrétaire de la Guerre, mais il n'a pas la taille du diplomate, ni la discrétion de l'homme bien élevé. Qu'il mette en doute l'utilité de la navigation dans nos eaux, nul ne lui en fera un crime ; mais on peut lui reprocher de s'être exprimé inopportunément et sans nécessité, car le projet en discussion peut se passer de son appui pour triompher ; M. Dickinson n'a pas voix au chapitre. Et puis, M. Cannon, l'Orateur de la Chambre des Représentants, n'est-il pas acquis au projet ; ne lui donnera-t-il pas le plus puissant appui ?

Le Secrétaire de la Guerre n'a pas la parole heureuse. N'est-ce pas lui qui prétendait dans un discours au début de son administration, que le pays aurait été tout autre si les Etats du Sud eussent été victorieux dans leur lutte il y a des années avec ceux du Nord.

M. Dickinson n'avait pas tout-à-fait tort : le pays eut, en effet, été tout autre ; la justice s'y pratiquerait différemment, la chevalerie aussi.

Mlle Ernestine Orsini.

On dit que Mlle Ernestine Orsini Spadoni, seule survivante des deux filles (Ernestine et Ida) du trop fameux auteur de l'attentat du 14 janvier 1858 contre l'empereur Napoléon III, vient d'adresser à M. Briand, ministre de l'intérieur, une demande de mise en possession de la somme de 16,000, francs, en billets ou en or, que possédait Orsini au moment de son arrestation.

Cette somme de 16,000 francs, placée à intérêts composés, en rentes sur l'Etat, dont le taux était à ce moment de 5 0/0, ferait actuellement (on sait que le 5 0/0 se double en 14 ans), au bout de 51 ans, le total de 262,000 francs. Un beau denier, comme l'on voit.

Mais M. Deligne, directeur du bureau des traductions, tout en ne niant pas que le conspirateur possédât 16,000 francs—que le gouvernement de l'Empereur saisit au moment de son arrestation—objecte, non seulement la prescription trentenaire, mais encore il ajoute que l'attentat fit des victimes, lesquelles avaient droit à des dommages-intérêts.... qui leur furent soldés.

D'autre part, il est de jurisprudence constante que l'Etat se paie sur la fortune du condamné des frais de son procès, et restitue à ses héritiers le restant des sommes disponibles.

Dans ces conditions, il paraît bien improbable que Mlle Ernestine Orsini touche quoi que ce soit. L'Etat, au contraire, doit y être de sa poche.

Quelques fleurs.

Quelques fleurs de rhétorique cueillies dans le "Journal Officiel" du 21 octobre 1909 :

M. X...., médaille "d'argent" pour avoir sauvé un homme qui allait se noyer.

M. X...., médaille de "bronze" pour avoir sauvé une femme qui se noyait. (Cette différence est digne de La Fontaine.)

M. X...., médaille pour avoir fait preuve d'un dévouement "méritoire" en se jetant dans une rivière profonde de 3 mètres 50. (Il faut croire qu'à 3 mètres 25 cela n'était qu'un dévouement sans mérite.)

M. X...., qui a réveillé sur un toit un soldat d'un régiment atteint de somnambulisme (!)

M. X...., qui s'est particulièrement distingué dans l'incendie d'un.... bureau d'octroi.

M. X...., qui a arrêté un cheval emporté avec une femme dans la voiture.

Enfin, dans le même numéro, nous trouvons la déclaration de "la "Synthèse", société d'harmonie universelle pour la coordination de tous les nobles efforts, la résistance contre les excès et la division du travail (?) par la synthèse plénière".

Le juge Gaynor est élu maire de New York.

New York, 2 novembre — Les élections municipales qui ont eu lieu aujourd'hui à New York ont donné les résultats attendus.

Le juge William J. Gaynor, candidat démocratique est élu maire de New York par une majorité de plus de 60,000 voix.

Les voix des électeurs se sont à peu près également partagées entre M. Otto T. Bannard, candidat républicain, et William R. Hearst, candidat de l'Alliance Civile.

L'AFFAIRE GOMPERS-MITCHELL.

Washington, D. C., 2 novembre—La Cour d'Appel Fédérale a confirmé le décret de la Cour Suprême du District de Colombie reconnaissant Samuel Gompers, Frank Morrison et John Mitchell, respectivement président, vice-président et secrétaire de la Fédération Américaine du Travail, coupables de mépris de cour dans l'affaire de la Buck Stove Company.

Le juge Sheppard, président de la cour, a rendu une décision contraire à celle de ses collègues en se basant sur le terrain constitutionnel.

New York, 2 nov.—M. Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail, a fait aujourd'hui la déclaration suivante au sujet de la décision rendue par la Cour d'Appel :

"Avec tout le respect dû à la Cour je ne puis abandonner des droits qui me sont garantis par la Constitution, parce qu'un juge en lançant une injonction me dénie ces droits.

"Si je dois aller en prison, ce sera conscient du fait que d'autres hommes ont dans le passé souffert pour le maintien de la liberté humaine et pour la défense de la justice et du droit."

THEATRES.

TULANE.

"TheWriting on the Wall" a été joué hier soir pour la seconde fois au Tulane devant une salle archicomble, et Mme Nethersole y a répété son succès de la veille.

Cette pièce sera donnée une dernière fois aujourd'hui en matinée.

Ce soir, "Sapho."

Jeudi soir, "The Second Mrs Tanquersy."

CRESCENT.

Il y avait une très bonne salle hier aux deux représentations de "The Man of the Hour", et l'excellente troupe qui interprète cette pièce a obtenu un nouveau succès.

En matinée demain et samedi.

ORPHEUM.

Le succès du programme de cette semaine à l'Orpheum a encore été plus grand aux deux représentation d'hier qu'à la première.

On applaudit surtout Charlotte Parry, une excellente comédienne et Julius Tannen.

Les autres numéros sont également très goûtés. Quant aux vues cinématographiques elles sont des plus intéressantes.

THEATRE DE L'OPERA.

Reprise de "La Favorite"---Rentrée de Mme Peeters-Fiérens

Il est des œuvres qui ne vieillissent pas, tant en musique qu'en littérature ; elles restent éternellement jeunes parce qu'elles ont reçu une étincelle du génie qui les a produites.

Il nous semble voir s'esquisser le sourire sur les lèvres des partisans de l'Ecole nouvelle ; ils trouvent l'Ecole ancienne rococco ; c'est, on en conviendra, une très méchante manière de raisonner que de nier ce qu'on n'admire pas.

La Favorite que l'on nous donnait hier soir, à l'Opéra, est une de ces œuvres qui resteront toujours au répertoire, n'en déplaise à ses détracteurs qui peut être n'en aiment pas le poème.

Mme Fiérens a fait hier sa rentrée en scène et a retrouvé ce public de la Nouvelle-Orléans toujours bienveillant. Elle a une voix qui plaît tout d'abord par son timbre, qui captive et trouve le chemin du cœur. Ses notes graves sont fortes, pleines, dessinées avec netteté, sans avoir pour cela cette vigueur masculine qui est la pierre d'achoppement des voix de contralto. Loin de là ; les notes du registre inférieur sont chez Mme Fierens d'une douceur toute féminine ; elles pénètrent profondément l'âme pour y faire vibrer les fibres mystérieuses qu'il appartient à la femme seulement de mettre en mouvement. La même douceur caractérise son médium, et se retrouve dans ses notes les plus élevées.

Mme Fiérens a fait valoir dans tout son éclat, le grand duo à effet du dernier acte : *Abandonne ton cœur à la voix qui te crie, etc.* Mais les bonnes chanteuses ne se reconnaissent pas dans la déclamation ; tel contralto y brille par la vigueur des poumons et n'est pourtant qu'une médiocrité pompeusement sonore.

Mme Fierens est excellente comédienne. Comme toute artiste de vrai mérite, plus on l'entendra, plus on découvrira de facettes à son talent.

M. Zocchi a paru se complaire dans le rôle de *Fernand* ; il l'a chanté et interprété avec chaleur. Dans la scène de l'épée brisée et jetée aux pieds du roi, il a mérité les applaudissements qui l'ont salué.

M. Hensatto qui, jusqu'ici n'avait guère eu l'occasion de se révéler, a fait preuve d'une science musicale et d'un style qui le placent au rang des meilleurs artistes de la troupe. Il chante d'abondance ; le flot sonore coule facile, obéissant, décrivant moëlleusement toutes les sinuosités, toutes les ondulations que veut l'artiste.

La musique n'est pas un simple assemblage de sons ; c'est une langue, la plus belle qui soit qui exprime des sentiments ou des pensées.

Après cette représentation de *La Favorite*, le doute n'est plus permis sur la valeur réelle de la troupe, sur la valeur de ces artistes qui nous font apprécier les grands compositeurs qui ont été des génies bienfaisants ; qui ont travaillé et produit pour donner à l'homme les jouissances de l'ordre le plus élevé ; qui ont parlé le plus beau langage, celui de l'exaltation et de la passion ; celui qui élève les âmes dans des sphères où l'oubli se fait des petitesses et des misères humaines.

Si les grands maîtres de l'art musical méritent bien des honneurs, leurs interprètes sérieux ont aussi leur mérite. Lamartine avait pour la musique et le chant une admiration telle, que, parvenu à la fin de sa longue carrière et couronné de la triple gloire de poète, d'orateur et d'historien, il écrivit : "Si je devais recommencer la vie, et s'il m'était donné de choisir ma destinée, je donnerais tout ce que j'ai été pour réunir en moi le génie de Rossini, et la voix de Malibran."

Demain soir, *La Traviata*, une des œuvres les meilleures de Verdi, avec Mlle Rolland dans le rôle de *Violetta* ; M. Nuibo dans celui de *Rodolphe* ; M. Chadal dans celui de *D'Orbel* ; M. Cargue dans celui du médecin ; Mlle Sterckmans dans celui de *Clara*, et Mlle Jenny Allard dans celui *d'Annette*.

La mise en scène a été l'objet des soins de M. Bertin ; elle sera la même que celle de l'Opéra-Comique de Paris.

A la demande d'un grand nombre de membres de la Bourse au Coton, de la Bourse au Sucre et au Riz, le bureau de location au magasin de musique Grunewald sera ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Samedi soir, seconde représentation des *Huguenots*.

La marine canadienne.

Québec, Canada, 2 novembre—En dépit de la violente opposition soulevée dans certains milieux, la création d'une marine canadienne paraît de plus en plus probable.

Ces jours derniers la maison de construction de navires Harland et Wolff, de Belfast, a acheté une grande étendue de terre sur les rives du St-Laurent dans l'intention d'y établir un chantier et un bassin de radoub.

La prochaine session du Parlement Canadien promet d'être orageuse, car selon toutes probabilités la question du budget de la marine y sera soulevée.

Les partisans du projet sont vivement critiqués mais comme la Métropole l'appuiera de tout son pouvoir il est très probable qu'il sera voté.

FAITS DIVERS.

Départ des navires de guerre.

Les navires de guerre qui étaient arrivés la semaine dernière dans notre port à l'occasion de la visite du président Taft, sont repartis hier matin.

Les croiseurs "North Carolina", "New York" et "Montana" ont levé l'ancre un peu après huit heures et leur départ a été salué par le bruit perçant des sirènes et des sifflets.

Le cuirassé "Mississippi" qui était amarré au quai de la rue Jackson, est parti vers 9 heures.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté au départ du superbe bâtiment dont les manœuvres ont été accomplies très rapidement et sans sans incident.

Le capitaine Fremont, commandant du "Mississippi" a envoyé le message d'adieu suivant au maire Behrman, le remerciant ainsi que la population néo-orléanaise pour l'accueil cordial fait à l'équipage de son cuirassé :

"A l'Hon. Martin Behrman, maire de la Nouvelle-Orléans :

"Au Revoir. Recevez, vous et la population de la Nouvelle-Orléans, les remerciements du cuirassé "Mississippi" pour la splendide hospitalité accordée à son équipage.

"FREMONT."

Ce message a été envoyé par télégraphie sans fil via la Station Navale.

Ajournement de la Convention des Voies Navigables.

Il y avait moins de monde, hier, à la séance de la Convention des Voies Navigables que les jours précédents, de nombreux délégués ayant pris les trains du matin pour rentrer dans leurs foyers.

La séance a été ouverte à 10:45 heures par M. Kavanaugh, président de l'Association des Voies navigables, qui a immédiatement donné lecture d'une lettre de M. C. Arosemena, ministre de Panama, annonçant qu'il avait dû rentrer subitement à Washington, rappelé par d'importantes affaires officielles et qu'il ne pouvait à son grand regret assister à la séance finale.

M. Kavanaugh, avant de céder la parole aux délégués, annonça que comme de nombreux orateurs étaient inscrits à l'ordre du jour, il jugeait utile de limiter la durée des discours à cinq minutes.

Quelques brefs discours furent prononcés par MM. Thomas J. Dolan, de Chicago ; James H. Davidson, de St Paul ; J. K. McVea, de l'Illinois ; Ezra Rust, de Saginaw, Mich. ; Col. Henry D. Clark, d'Omaha, Neb., qui tous se prononcèrent en faveur du projet d'ouvrir le cours supérieur du Mississippi à la navigation et de demander dans ce but l'appui du gouvernement.

Le président Kavanaugh après avoir annoncé la nomination de M. Christopher F. Weile, de Chicago, comme membre du comité exécutif de l'Association, présenta à l'assemblée Son Excellence le docteur Luis Toledo Harraste, ministre du Guatemala à Washington, qui prononça un intéressant discours sur les relations commerciales entre les Etats-Unis et les républiques de l'Amérique Centrale, relations qui ne pourront que se resserrer lorsque le canal de Panama et le Mississippi seront ouverts à la navigation.

M. Saenz, consul général du Guatemala à la Nouvelle Orléans, a exprimé ses remerciements pour la manière cordiale avec laquelle a été accueillie la délégation de son pays, dont les membres rentreront au Guatemala avec l'ardent désir que le but de la Convention soit bientôt réalisé.

Le Dr Richard Bartholdt, de St-Louis, et l'ex gouverneur Francis, du Missouri, ont parlé ensuite de la nécessité d'envoyer une délégation au Congrès des Etats-Unis, pour rendre compte à cette assemblée des travaux et des projets de la convention.

Cette proposition a été approuvée et il a été décidé qu'une délégation présidée par M. Kavanaugh se rendrait à Washington à l'ouverture de la session du Congrès.

M. Francis Tracey Tobin, du Nouveau Mexique, a déposé une résolution de remerciements à la population néo-orléanaise pour l'hospitalité exceptionnelle accordée aux délégués.

Cette résolution a été votée à l'unanimité au milieu de l'enthousiasme général.

Deux autres orateurs ont encore pris la parole puis le président Kavanaugh a levé la séance et prononcé l'ajournement de la Convention.

Les délégués en quittant l'Athénaeum se sont rendus au débarcadère de la rue du Canal où cinq remorqueurs avaient été mis à leur disposition et ont fait une longue promenade sur le fleuve, au cours de laquelle sous la directions de M. Sam Blum ils ont visité la station navale où un déjeuner leur a été servi.

Les remorqueurs sont rentrés à cinq heures afin de permettre aux délégués qui le désiraient de prendre les trains de la soirée.

Naturalisation du Révérend Père Scotti.

Le Révérend Père Pierre Scotti, chancelier de l'archidiocèse et curé de l'Eglise Ste. Marie, a obtenu hier ses lettres de naturalisation et est à l'heure présente citoyen américain.

Le Révérend Scotti, qui est originaire de Gênes, Italie, a formellement renoncé à la nationalité italienne et a prêté serment de fidélité au gouvernement des Etats-Unis, devant la Cour Fédérale de District, en présence du juge Foster.

Félicitations au corps de police.

Le maire Behrman a adressé hier une lettre à l'inspecteur de police W. J. O'Connor, le félicitant ainsi que ses hommes sur la manière admirable dont l'ordre a été maintenu dans les rues de la ville pendant la visite du président Taft et des délégués à la Convention des Voies Navigables.

Le texte de cette lettre était le suivant.

Nouvelle-Orléans, 2 Nov. 1909.

Hon. W. J. O'Connor, inspecteur de police, en ville

Cher Monsieur—Je désire vous complimenter, et par votre intermédiaire tous les membres des corps de police et de la sûreté, pour les services splendides rendus pendant la visite du président Taft et autres fonctionnaires distingués et celle des nombreux délégués qui ont assisté à la Convention des Voies navigables.. La police et les détectives se sont comportés d'une manière qui a provoqué l'admiration des milliers d'étrangers de passage dans notre ville. Il est extrêmement encourageant d'entendre les paroles d'éloges prononcées à ce sujet.

Respectueusement à vous.

MARTIN BEHRMAN, Maire.

Tentative de suicide.

Mary Morgan, une femme de 20 ans, demeurant avenue Esplanade, 539, a essayé de se suicider hier matin vers 10 heures.

Elle a premièrement cherché à se jeter au fleuve, mais elle en a été empêchée par son neveu Walter Seidel, un enfant de 12 ans.

Elle a ensuite essayé de se jeter au-devant d'un train au pied de la rue Ursulines. Son neveu a alors prévenu la police et elle a été conduite à la maison de détention. La malheureuse femme ne semble pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales.

FORTE DEMANGEAISON ET HUMEUR SUR LES MAINS

Petites Pustules Jusqu'aux Coudes---Ne Pouvait Dormir et se Grattait au Sang --- Après Sept Mois de Traitement Inutile la Petite Fille fut Complètement

GUERIE EN DEUX SEMAINES PAR CUTICURA

"Ma fille, âgée de douze ans, fut affligée d'une terrible démangeaison aux mains qui l'empêchait de dormir la nuit. Elle se grattait jusqu'au sang. Le mal se présenta sous forme de petites pustules de la grosseur de la tête d'une épingle qui produisaient une cruelle démangeaison, puis formaient une grosse croûte. Ces pustules ne faisaient qu'éclater, et saignaient beaucoup. Des doigts le mal s'étendit aux mains puis aux coudes. Le médecin dit que c'était un eczéma et que la guérison serait nécessairement lente. Il traita ma fille sept mois, mais elle ne faisait qu'empirer. Je commençai alors les Remèdes Cuticura. Après deux semaines d'usage du Savon Cuticura avec l'Onguent Cuticura et les Pilules Cuticura, ses mains furent guéries. Mme M. Strecker, South Haven, Minn., 1er Avril et 7 Juillet, 1908."

RENOMMÉE UNIVERSELLE

Pour Humeurs Torturantes Défigurantes, de la Peau et du Cuir Chevelu.

La démangeaison et la brûlure atroces de la peau, comme dans l'eczéma ; l'écaillage effrayant, comme dans la pelade ; la chute des cheveux et l'encroûtement de la tête, comme dans la teigne ; l'entaidissement facial, comme dans l'acné et l'impétigo, sont instantanément soulagés et promptement guéris dans la majorité des cas par des bains chauds avec le Savon Cuticura et de légères onctions avec l'Onguent Cuticura, aidés quand c'est nécessaire par de faibles doses de Résolutif Cuticura (liquide ou pilules). Pureté absolue garantie et ils peuvent être employés dès l'heure de la naissance.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 5—Commencé le 20 Octobre 1909

DEUX PASSIONS

GRAND ROMAN INEDIT

PAR

CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

MARIAGE DE CONVENANCES

II

UNE NOUVELLE IMPREVUE

(*Suite.*)

A huit heures vingt, l'amoureux prenait le train de Rouen sans savoir encore ce qu'il allait dire et faire.

Sous l'empire d'une idée fixe, il s'abandonnait au hasard et comptait sur son étoile.

C'était lui qui venait d'entrer dans l'avenue de la Coudraie.

III

DANS LA NUIT

Au son de la voix qui l'interrogeait, il se retourna vivement et ne prononça qu'un nom :

—Suzanne !

—Jacques !

Il reprit :

—Vous étiez là !

—Je rentre.... J'ai voulu respirer un instant, librement ; réfléchir encore.... seule....

Et vivement elle ajouta :

—C'est à moi de vous demander par quel hasard vous êtes ici et comment je vous y rencontre à pareille heure.

Il répliqua non sans amertume :

—Vous avez raison, Suzanne, et cette démarche en effet doit vous étonner. Peut-être, si vous me permettez de m'expliquer, la comprendrez-vous sans peine. J'espère que vous ne refuserez pas de m'entendre, ne fût-ce qu'en raison de notre ancienne amitié.

Et aussitôt, sans attendre la réponse, il s'empara d'une de ses mains qu'elle n'eut pas la force de retirer et l'entraîna près de lui sur le banc d'où elle venait de se lever.

Et là, à voix basse, il lui dit :

—Ce n'est pas le hasard qui m'amène près de vous, c'est ma volonté. J'ai appris, il y a quelques heures, à Paris, une nouvelle qui m'a bouleversé, et alors j'ai voulu vous voir, vous parler, ou du moins vous faire savoir, sans une minute de retard, en quel trouble votre brusque résolution m'a jeté. J'espérais arriver à la Coudraie avant vous ; je comptais que la fête — sa voix prit un accent de colère — qui se donnait pour vous à Orvilliers, vous retiendrait plus longtemps....

—Et alors ?....

—J'aurais vu votre domestique, Chanteloup, un de mes anciens chasseurs, un fidèle que je vous ai recommandé lorsqu'il a quitté le service et, s'il m'eût été impossible de vous parler, je lui aurais remis une lettre pour vous....

—Au risque de me compromettre !

Il haussa les épaules.

—Je vous répète que nous pouvons être sûrs de lui ; d'ailleurs, vous êtes de celles dont la réputation est au-dessus de toutes les calomnies ; enfin, en l'état où je suis, on ne raisonne pas. Ecoutez-moi, Suzanne, c'est notre destinée qui se décide en ce moment. Ce matin, j'ai quitté Compiègne pour aller voir mon père à Paris. Je ne songeais pas à venir à Angeville et ne me doutais pas de ce qui se passait dans ce pays. Je devais retourner ce soir à mon poste. Il faut que je sois à la première heure au quartier, et il m'est à peu près impossible d'y rentrer à temps. Ce sera la première fois que j'aurai brûlé ma consigne. En arrivant rue de Lille avec un de mes camarades qui est aussi mon plus ancien et mon meilleur ami.....

—M. de Vrigny ?

—Lui-même.... j'appris que mon père n'était pas chez lui, qu'il avait pris le train hier, dans la soirée, pour Angeville. Il est rentré au moment où je me disposais à repartir en compagnie de Jean, et nous a retenus à dîner. Il avait vu ce matin le docteur Bernay et, quelques heures après l'avoir quitté, il avait repris l'express de Paris. Nous allions nous lever de table lorsqu'il m'a dit négligemment comme si la nouvelle n'avait eu aucun intérêt pour moi :

—Tu sais, Jacques, Suzanne se marie.

Il m'a semblé que je recevais un coup terrible et je me suis écrit :

—Ce n'est pas possible !

Il m'a regardé fixement en me demandant :

—Et pourquoi n'est-ce pas possible ?

Je n'ai rien trouvé à répondre.

En effet, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vous vous décidiez à vous marier et qui donc aurait le droit de vous en empêcher ? Vous n'avez plus de parents, vous allez avoir dix-neuf ans et vous êtes libre comme l'air.

Je sentais qu'à la moindre objection c'était ce qu'on allait me répondre. Mon père est entré dans quelques explications que j'écoutais à peine. Mon unique pensée était celle ci :

—Elle se marie !

Il m'a dit, je crois, que vous épousez un de vos voisins, un jeune homme dans une position de fortune très convenable, et que selon toutes les apparences, c'est une union qui vous promet un heureux avenir. Pendant qu'il me parlait, je n'avais qu'une idée, courir au chemin de fer, prendre le premier train qui se dirigerait de ce côté, et arriver jusqu'à vous.

C'est ce que j'ai fait.

J'ai demandé un indicateur et j'ai dit à Jean :

—Ta sais, je ne rentre pas ce soir à Compiègne.

—Où vas-tu ?

—A Orvilliers.

—Quand comptes-tu revenir ?

—Cette nuit, si je peux, ou demain dès le matin.

—Mais, malheureux, c'est matériellement impossible ! Tu vas te faire flanquer aux arrêts.

—Eh ! que m'importe !

Je lui ai serré les mains et je suis parti comme un fou.

Il y eut un silence.

L'officier aurait pu entendre le cœur de la jeune fille battre dans sa poitrine.

—Voyons, reprit-il en pressant à la briser la main de Suzanne, les instants sont précieux. J'aime mon métier de soldat : je tâche de me soumettre à ses exigences et de donner l'exemple à mes hommes. Je n'ai pas encore encouru de punition et je me demande comment je pourrai en éviter une. Vers deux heures un train passe à Motteville et peut me ramener à Paris. De là je partirai pour Compiègne où j'arriverai peut-être de bonne heure. Hâtons-nous. Ainsi la nouvelle de votre mariage est exacte ?

—Oui.

—Vous avez donné votre consentement ?

—Oui.

—Librement ?

—Oui.

—Si vite, sans consulter personne ?

—Mon tuteur m'a affirmé que je ne saurais trouver un meilleur parti.

—Vous aimez ce jeune homme ?

Elle répondit évasivement :

—Je le connais du moins depuis longtemps.

—Enfin il vous plaît !

—C'est-à-dire qu'il n'a rien qui me déplaise.... Je me crois en droit d'espérer qu'avec lui je pourrai vivre paisiblement, sans secousses, sans grandes joies peut être mais sans grands chagrins.

Elle ajouta d'un ton plein d'une douloureuse résignation :

—Maintenant, c'est tout ce que je demande.

—C'est le docteur qui vous a proposé ce parti ?

—C'est lui.

—Et vous vous êtes décidée tout de suite !

Elle baissa la tête.

A la lueur argentée de la lune, l'officier essaya de plonger son regard dans les yeux de la jeune fille et d'une voix frémissante :

—En acceptant cette proposition murmura-t-il, n'avez-vous pas songé qu'il pourrait vous en être fait d'autres, que la nouvelle de ce projet serait une cause de chagrin pour un ami qui vous connaît aussi depuis longtemps, pour un compagnon d'enfance dont peut être vous avez pu deviner le tendre attachement ?...

Elle retira doucement la main qu'elle lui abandonnait et, se redressant :

—Est ce de vous, Jacques, que vous voulez parler ?

—Ne l'avez vous pas déjà compris ?

—Si, mais à quoi bon me le dire, puisque je ne suis plus libre ?

Il répliqua vivement :

—Vous l'êtes encore et jusqu'au dernier moment vous avez le droit de revenir sur votre parole si vous sentez qu'elle puisse être cause du malheur de votre vie et de celle d'un autre.

—Je me suis engagée, cependant !